AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-5-81690132

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE ». — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 11 11 mai 1981

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores restent élevées. Nous traversons une période de grands risques de contaminations primaires. Renouveler le traitement dans les meilleurs délais. Les premières taches primaires sont apparues le 6 mai.

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie progresse dans certains vergers sur variétés sensibles. Maintenir la protection (traitement mixte tavelure - oïdium).

ARAIGNEES ROUGES

L'éclosion des oeufs d'hiver n'est pas totalement terminée. Suivre attentivement le développement des populations afin d'intervenir si nécessaire.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- CELERI -

SEPTORIOSE DU CELERI

Un premier traitement devrait être effectué sur plants de céleri en pépinières afin de protéger ces derniers contre la septoriose. Utiliser l'un des produits suivants (en g de matière active/hectolitre) :

- bénomyl, carbendazime : 40 g
- oxyquinoléate de cuivre : 60 g
- thiophanate méthyl : 70 g
- captafol, mancozèbe, manèbe : 160 g
- propinèbe : 210 g
- produits cupriques : 250 g
- ou les associations bénomyl + manèbe, manèbe + zinèbe, carbatème + manèbe.

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

STADES (échelle de Feekes-Large)

- blé d'hiver : 6 à 8 (1er noeud - dernière feuille enroulée),
- orge d'hiver, escourgeon : 7 à 10 (2ème noeud - gonflement).

La végétation des céréales a été sensiblement freinée jusqu'à ces derniers jours.

P294

.../...

MALADIES

Le temps perturbé de fin avril - début mai a été favorable au développement de la rhynchosporiose sur orges et de la septoriose sur blé d'hiver. A signaler que dans de nombreuses situations (stade "2ème noeud" dépassé), il est inutile, à présent, d'intervenir contre le piétin-verse.

Sur orges d'hiver et escourgeons, la rhynchosporiose est notée dans toutes les parcelles contrôlées. De nouvelles taches apparaissent actuellement sur les feuilles supérieures. Dans ces situations, un traitement fongicide au stade "gonflement" est recommandé. Faire appel à l'une des spécialités indiquées dans notre bulletin n° 9 du 15 avril 1981, auxquelles il y a lieu d'ajouter le dichlobutrazol + carbendazime.

Sur blé d'hiver : la plupart des observateurs notent la présence de septoriose sur les feuilles de la base. Les symptômes commencent à apparaître sur les feuilles supérieures. Les rouilles et l'oïdium sont rarement observés en culture classique, sur blé d'hiver, alors que sur orges, les attaques sont localement importantes.

A préciser que durant la montaison, un traitement fongicide contre les rouilles se justifie si celles-ci affectent 5 % de la surface foliaire.

RAVAGEURS

Lema et Agromyzae sont observés localement mais les populations sont faibles. Cnephasia pumicana : cette tordeuse est signalée dans diverses situations en Alsace, mais aucune intervention insecticide ne s'impose.

- HOUBLON -

MILDIOU

Il importe de maintenir une bonne protection vis-à-vis de cette maladie. Dans les houblonnières traitées avec un fongicide classique, renouveler la protection avant le 17 mai.

/ VIGNE /

GEL

Des dégâts de gelée sont observés sur feuilles. Ils se traduisent par le rabougrissement des limbes et des nécroses partielles.

ARAIGNEES

Attention ! Les dégâts de gel sur feuilles ne doivent pas être confondus avec des attaques d'araignées. Aussi, si un traitement contre les araignées est envisagé, s'assurer au préalable que le seuil de nuisibilité est atteint (60 % des feuilles occupées par au moins une forme mobile d'araignée rouge).

BRENNER

Renouveler dès à présent la protection fongicide dans les secteurs traditionnellement infestés lorsque le traitement a été réalisé dans la troisième semaine d'avril. Attendre le 15 mai lorsque le traitement a été réalisé en début mai.

AUTRES MALADIES ET RAVAGEURS

Se reporter à notre bulletin n° 10 du 29 avril 1981.

- CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU -

La Station d'Avertissements Agricoles organise, dès maintenant, un concours de détection des premières taches de mildiou de la vigne, les prochaines pluies risquant de provoquer les premières contaminations.

La connaissance de la date d'apparition et de l'importance de ces premiers foyers est d'une utilité capitale pour le déclenchement de la lutte contre le mildiou. Aussi, nous remercions d'avance tous les futurs participants à ce concours pour leur collaboration précieuse.

.../...

Les taches doivent être recherchées plus spécialement :

- dans les creux ou bas-fonds humides, sur sols imperméables où des flaques d'eaus ont présentes,

- dans les vignes en "non culture" où les feuilles mortes ne sont ni enfouies, ni détruites,

- dans les vignes les plus vigoureuses où un ébourgeonnage de la base des ceps et une élimination des drageons n'ont pas été effectués.

REPARTITION DES PRIX

Quinze prix d'une valeur de 40,00 à 60,00 F récompenseront les premiers envois.

ENVOI DES ECHANTILLONS

Afin que les échantillons nous arrivent en bon état, il est recommandé de placer les feuilles dans de la mousse ou du coton hydrophile légèrement humide, le tout emballé dans un sachet plastique et posté dans les plus brefs délais.

Le talon ci-dessous, dûment rempli, devra accompagner l'envoi.

/ REPONDEURS TELEPHONIQUES /

- Secteur Alsace : (88) 60.30.10 (conseils céréales, colza, maïs, vigne)

- Secteur Lorraine : (8) 337.45.98 (conseils céréales, colza et enregistrement des demandes de renseignements).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

- CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU -

NOM ....

Prénom .... Numéro de téléphone ....

Adresse ....

Commune ....

Lieu-dit ....

CEPAGE :

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LE CEP (1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille etc...) :

NOMBRE DE TACHES OBSERVEES DANS LA PARCELLE :

SITUATION DE LA PARCELLE (côteau, plaine) :

DATE DE LA DECOUVERTE :

P295